

# folklore

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

TOME XXXII

42<sup>e</sup> Année — N° 2

ÉTÉ 1979

174

# FOLKLORE

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE  
fondée par le Colonel Fernand Cros-Mayrevieille

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Domaine de Mayrevieille  
par Carcassonne

Secrétaire Général :

RENÉ NELLI

22, Rue du Palais  
Carcassonne

Secrétaire :

JEAN GUILAINE

12, Rue Marcel-Doret  
Carcassonne

TOME XXXII

42<sup>e</sup> Année — N° 2

ÉTÉ 1979

RÉDACTION: René NELLI, 22, rue du Palais - Carcassonne

Abonnement Annuel :

— France. . . . .	25 F.
— Etranger. . . . .	35 F.
Prix au numéro . . . . .	10 F.

*Applicables à partir du tirage du dernier fascicule de l'année 1978.*

Adresser le montant au :

« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques »,  
Domaine de Mayrevieille, Carcassonne  
Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier.

# FOLKLORE

Tome XXXII - 41<sup>e</sup> Année - N<sup>o</sup> 2 - Été 1979

## SOMMAIRE

René NELLI

*Vieilles techniques agricoles en Languedoc.*

\*\*\*

M. DUDAY

*Les stèles discoïdales de Villeneuve-les-Montréal.*

\*\*\*

## MATÉRIAUX ET DOCUMENTS

*Au sujet du curé de Cucugnan (U. Gibert).*

*Un brevet de Proxénète à Carcassonne au XVIII<sup>e</sup> siècle (F. Jaupard).*

*Une chanson inédite sur les moulins (U. Gibert).*

*Quirbajou aux portes de Quillan (J. Courrieu).*

\*\*\*

## BIBLIOGRAPHIE

*La collection « A tots » (U. Gibert).*

*Senteurs de Garrigue, de Paul Tisseyre (J. Fourié).*

*Récits et contes populaires (R. N.).*

*Questionnaire : Recensement des moulins à vent.*

# VIEILLES TECHNIQUES AGRICOLES EN LANGUEDOC

---

## ÉPIERREMENT - ECOBUAGE - CHAULAGE. LES ASSOLEMENTS. FUMURES ET PRAIRIES ARTIFICIELLES.

L'épierrement, qui a constitué le plus primitif des défrichements dans toutes les régions ingrates de la Province, où la couche végétale se cachait sous la pierraille, se survivait encore à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Dans la Montagne Noire, en certains endroits, écrivait Pariset, « les pierres sont en si grande abondance qu'après un premier nettoyage, la charrue en ramène à la surface une grande quantité, et que l'opération a besoin d'être renouvelée successivement jusqu'à ce que la charrue ne rencontre plus de pierres à la profondeur de 20 à 25 cm où elle descend » (1). Sur les Causses du Larzac, on pratiquait aussi l'épierrement avec la même application, pour y découvrir une terre vierge, reposée, et quand le sol n'était pas de trop mauvaise qualité, assez fertile. De même, dans le Vivarais et l'Ariège.

Sans insister outre mesure sur cette opération élémentaire, nous devons cependant souligner quelques-uns de ses caractères importants : c'était d'abord *le travail des femmes* qui l'accomplissaient à moments perdus lorsque les terres étaient dépouillées de leurs récoltes. L'épierrement était souvent conjugué avec une véritable reconstruction du sol, dans le Vivarais, par exemple, où il fallait, sur les pentes montagneuses, retenir les terres par des terrasses. (Cette dernière tâche incombait évidemment aux hommes). L'épierrement était dans un certain rapport avec les clôtures : les pierres rejetées en bordure des champs, formaient parfois, dans le Comté de Foix, dans la Montagne Noire, dans la garrigue de l'Hérault, de véritables enceintes. Il a parfois généré indirectement les « capitelles ». Il y a dans la Montagne Noire d'énormes capitelles — ou cabanes de pierres — qui ont surtout pour but d'utiliser les matériaux extraits du sol. Enfin l'épierrement n'était pratiqué d'ordinaire que dans les petites propriétés. Négligé dans les grosses métairies tenues à mi-fruit (Montagne Noire), il était poursuivi avec soin dans les petits domaines exploités directement (Ariège - Vivarais - Montagne Noire).

\*\*\*

---

(1) M. F. Pariset : *Economie rurale, industries, mœurs et usages de la Montagne Noire*. Paris, 1882 ; p. 179.

**L'écobuage** est un expédient agricole presque aussi primitif que l'épierrement. On le pratiquait dans les pays de culture pauvre (en 1870-1890) dans la Montagne Noire, par exemple, soit sur les hautes pentes sèches et infertiles, soit dans les terrains aqueux, en le combinant avec des travaux de drainage. L'opération s'effectuait à la fin de septembre et dans les premiers jours d'octobre, lorsque la pâtre avait été épuisée. « Elle consistait, écrit Pariset, à dénuder le sol à la manière dont les sauvages scalpent la tête de leur ennemi vaincu. La croûte gazonnée était enlevée à une profondeur de 0,08 ou découpée par morceaux d'environ 0,25 cm de côté. Ces morceaux étaient dressés verticalement en buttes coniques de 0,50 à 0,60 cm de haut, la face herbue en dedans. Au centre, on plaçait un peu de paille ou de minces branches auxquelles on mettait le feu. Ces fourneaux mettaient 2 à 3 jours à se consumer (les racines et les parties fibreuses). Le résidu des cendres formait un excellent engrais, ainsi que la terre, ameublie, pulvérisée par la cuisson et débarrassée des plantes parasites. On répandait les tas encore rouges. On n'attendait pas qu'ils fussent refroidis, parce que la chaleur détruit les œufs des insectes ! La place des fourneaux se reconnaît toujours à une végétation plus forte et plus avancée (2).

Dans la Lozère, l'écobuage était pratiqué de façon à peu près identique. M. Marres signale qu'à la Volpilière (commune de St-Pierre des Tripiers) sur le Causse-Méjan, on « brûle encore les mottes » (3). Mais partout ailleurs, cette technique a été abandonnée, sans doute vers la fin du 19<sup>me</sup>.

Il est à remarquer qu'elle n'a été guère employée que sur des parcelles que l'on voulait mettre en culture ou en prairies, et contiguës à des pièces de terre labourables dont voulait rectifier la figure (Montagne Noire) ou, comme sur le Causse-Méjan, sur de maigres champs appartenant à des paysans pauvres et souvent âgés. Dans des coins reculés de la Montagne Noire, en 1869, on brûlait les genêts. On faisait un seigle sur l'écobuage, et après le seigle, une récolte de pommes de terre. Sous une forme ou sous une autre, c'était un procédé archaïque, lié à la petite exploitation pauvre, à une agriculture qui, faute de capitaux, ne demandait à la terre que le peu qu'elle donne quasi spontanément, après le repos naturel de la jachère herbacée.

Le **chaulage** est connu depuis fort longtemps : les Eduens, paraît-il, chaulaient. Cependant, il n'a été pratiqué en Languedoc, qu'à une époque relativement récente. Dans l'Aude, on améliorait les prés avec de la chaux et du plâtre, entre 1820 et 1830. Mais c'est, croyons-nous, dans le domaine d'Escourrou (près de Saissac, Aude) que la chaux a été employée pour la première fois sur une certaine échelle, en 1856.

(2) Id. page 213.

(3) P. Marres : *Les grands Causses. Etude de géographie physique et humaine*. Tours, Arrault, 1935 ; T. I, p. 183.

A partir de cette date son usage se répand dans la Montagne Noire : les cultivateurs de St-Amans vont la chercher en charrettes à Augmontel. De nombreux fours à chaux s'établissent un peu partout, à Arfons, à Dourgne, à Escoussens, sur tout le bas de la Montagne Noire, en vue de répondre aux besoins croissants de l'agriculture (4). Cependant dans la Montagne Noire audoise, on trouvait la chaux encore trop chère. « Le combustible nécessaire pour les fours à chaux rehaussait (en 1865) les prix de cette matière au-dessus des facultés d'une agriculture pauvre (5). Dans la Lozère, à peu près à la même époque, on ne chaulait que le froment.

On ne saurait trop insister sur le rôle joué par le chaulage dans l'évolution agricole des pays peu fertiles ». On sait que l'addition de 10.000 kg de chaux à l'hectare relève de leur impuissance les sols granitiques, schisteux, de la Montagne, et leur permet de produire les plantes fourragères les plus diverses telles que le sainfoin, le trèfle et même, selon l'épaisseur de la couche végétale, la luzerne. Aux Martys (Montagne Noire) on obtenait ainsi, en 1885, à l'aide du chaulage, de belles luzernes qui duraient de 6 à 8 ans (6). Il s'ensuivit, dans toutes les parties montagneuses de la province, où le chaulage fut pratiqué, une augmentation de pailles et de fourrages, qui accrut de plus du tiers le nombre des animaux entretenus. Ceux-ci recevaient, en effet, une nourriture plus riche, plus constante, jamais réduite à la fin de l'hiver. Et, par conséquent, la production de fumier devenait plus considérable.

Mais le chaulage a surtout contribué à rompre l'habitude du vieil assolement où la récolte de seigle était suivie d'un repos d'un an ou de deux, pendant lesquels on se contentait du produit d'une dépaissance plus ou moins abondante. L'emploi de la chaux a poussé le cultivateur le moins éclairé à rechercher un assolement varié où les plantes fourragères prenaient une place importante. Il rendait moins fréquente la jachère qui pouvait ainsi ne revenir qu'une fois tous les sept ans.

**Les assolements.** Dans quelques régions de la province — dans le Tarn, dans l'Aude — et jusqu'à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, ont subsisté des techniques agricoles très archaïques. Par exemple : on cultivait le seigle pendant deux ou trois ans, puis on abandonnait la Montagne aux genêts pendant des périodes qui pouvaient durer dix ou quinze ans. Et, soit dit en passant, ces longues jachères ont pu avoir, comme le pense André Varagnac, une influence sur la formation — ou la conservation — des mythes qui situaient dans cette nature redevenue inhumaine, la demeure des esprits des morts (7). Cependant, dès 1830, si la terre était rendue

(4) Edmond Durand : *Voyage à travers la Montagne Noire*. Albi, 1948, p. 57.

(5) *Annuaire de l'Aude*. Carcassonne, 1869, p. 61.

(6) M. F. Pariset : *Economie rurale, industries, mœurs et usages de la Montagne Noire*. pp. 211-212

(7) André Varagnac : *Civilisation traditionnelle et genres de vie*. Albin Michel. Paris. 1948, p. 264.

aux genêts, ce n'était plus que pour 6 ou 7 ans. Et cette jachère était loin d'être improductive. Non seulement, en effet, le genêt régénérait la terre en fixant de fortes quantités d'azote, l'engraissait par la cendre de son brûlement, mais encore il fournissait un combustible aux cultivateurs pauvres, et constituait un pâturage pour leurs bêtes. C'est pourquoi, en 1859, aux Escoussols (Aude), il entra dans l'assolement, où il occupait la jachère 5 ou 6 ans, et en 1890 encore, il pouvait même être ensemencé, comme le trèfle, en même temps que le seigle ou l'avoine auxquels il devait succéder.

A la même époque, dans le Languedoc chaud et sec, on rencontrait le vieil assolement biennal connu dans le midi de la France, au moins depuis l'antiquité classique (8). Il avait remonté les vallées, s'était enfoncé dans les montagnes (Montagne Noire, Pré-Pyrénées ariégeoises, Corbières, Causses), s'était combiné naturellement avec la polyculture — la vigne occupant les coteaux ; le blé, les meilleures terres —, avait enfin modifié le paysage en s'associant les arbres. Car, comme l'a noté D. Faucher : « Pour pallier les déficiences de la production céréalière, il a fallu donner aux cultures fruitières une tout autre importance que dans le Nord » (9). Sans aucun doute l'assolement biennal a constitué l'un des déterminants le plus profonds de l'homme d'Oc, et a marqué aussi nettement les paysages que l'esprit même de la Province. D. Faucher a pu soutenir avec raison, qu'il avait obligé le paysan occitan à défricher, à dégrader les forêts, et à construire des champs en terrasse, « puisqu'un système de production qui ne fournit qu'une récolte tous les deux ans, exige à tout le moins l'espace » (10) ; qu'il l'avait déterminé à parceller et à enchevêtrer ses champs, puisque « se donner de l'espace, varier les productions... c'est se contraindre à composer chaque domaine de parcelles propres à porter cette multiplicité de cultures » (11). Qu'il lui avait permis, enfin, de se soustraire aux usages communautaires établis dans le Nord de la France, la polyculture méridionale étant, en effet, trop variée pour admettre un autre régime que celui de la liberté (12). L'« individualisme » languedocien résulte, dans une certaine mesure, du caractère même de son ancienne agriculture biennale.

Dans ce système, il n'y avait donc jamais que la moitié des terres cultivées. La terre disponible recevait alors deux, trois, quatre et même six labours (selon que le personnel était abondant ou non). Quelquefois, au 18<sup>e</sup> siècle déjà, après le seigle ou le blé, on faisait venir des fèves, du chanvre ou du maïs. (On sait que la culture du maïs, introduite en France, au 16<sup>e</sup> siècle, ne s'est vraiment généralisée dans le Sud-Ouest qu'à la veille de la Révolution). Le maïs succédant au blé forma un nouvel assolement biennal 100 % productif, qui contribua puissamment, dans le Haut-Languedoc, à faire disparaître l'ancien, mi-stérile. Comme

---

(8) D. Faucher : *Le Languedoc et les civilisations méditerranéennes*, in : « *Annales de l'Institut d'Etudes occitanes* », Toulouse, 1949, p. 10.

(9-10-11-12) D. Faucher : *Géographie agraire. Types de cultures*. Editions Génin. Librairie Médicis, Paris, 1949 ; pp. 65 à 70.

Arthur Young l'avait bien vu : « Tant que vous n'avez pas rencontré le maïs, vous voyez des sols très riches mis en jachères, mais jamais après » (13). Seulement, cet assolement épuisant ne triomphera vraiment que lorsqu'il pourra entrer en rotation avec les prairies artificielles et les plantes à tubercules, qui permettent d'avoir un bétail plus nombreux (14) et, partant, plus de fumier.

A partir de ce moment, l'agriculture languedocienne a franchi une étape importante : elle adopte timidement les assolements d'origine septentrionale. En Lozère déjà, vers 1840, le Dr H. Barbut décrivait, ainsi, un type d'assolement triennal : blé - avoine - jachère : « Le champ, dépouillé de sa récolte de blé, était abandonné au parcours des bêtes à laine jusqu'au mois d'avril suivant. On y semait alors, sans labours préalables, une avoine qui était moissonnée en septembre. La troisième année, le champ restait en friches. Et cette jachère servait au pacage des bêtes à cornes pendant tout le printemps : l'herbe était si abondante qu'elle pouvait être fauchée » (15). Ce système maintenait la jachère, difficile à supprimer en Montagne. Mais, sur les bonnes terres, on se mettait à faire succéder 3 céréales sur la même sole : « un froment après fumure, une orge sans fumure - une avoine sans fumure - une jachère ». Ici encore, quand le terrain était médiocre, la jachère durait plus longtemps. Et sur le Causse-Rouge, les terres de deuxième qualité continuaient à être cultivées selon la rotation : seigle - avoine - repos de 5 à 6 ans (16).

La deuxième révolution agricole — dont Marc Bloch, et plus récemment André Varagnac, ont bien souligné l'importance — celle qui introduisit les cultures fourragères dans le cycle de l'assolement à la place d'une année de jachère, fut lente à s'imposer, et ne s'imposa vraiment que dans les dernières années du 19<sup>e</sup>. Aux environs de 1830, en effet, l'assolement où entre la culture des plantes sarclées était encore très peu répandu en Lozère. En Vivarais, le 19<sup>e</sup> aurait commencé à voir le recul des jachères (peu sensible d'ailleurs) et, selon M. Elie Reynier, la diffusion de l'assolement triennal et quadriennal. Mais ces progrès ne s'affirmeront, ne s'accéléreront que beaucoup plus tard. (Dans le Vivarais, où le sol est dans l'ensemble peu favorable à la culture, il semble que le travail minutieux et gigantesque auquel se sont livrés les paysans pour structurer, construire, irriguer leurs champs les ait détournés des grands perfectionnements agricoles). Dans le Tarn, le Comice agricole de Castres préconisa la rotation de 4 années : plantes sarclées - céréales - trèfle - céréales, en 1867 seulement.

Certes, la jachère persiste dans la Montagne Noire, les Causses de Gévaudan, le Comté de Foix, pour des raisons géographiques (et non point toujours par résistance aux progrès scientifiques). On la verra même s'accroître dans la plaine du Bas-Languedoc entre 1882 et 1892,

(13) Arthur Young, cité par D. Faucher : *Géographie agraire*, p. 108.

(14) D. Faucher : *Géographie agraire...*, p. 109.

(15) Dr Ph. Barbut : *Agriculture dans le département de la Lozère* (déjà cité), p. 93.

(16) P. Marres : *Les grands Causses*. T. I, p. 118.

quand le phylloxera aura rendu stériles bien des coteaux où la vigne française prospérait. Mais dans les pays de céréales (Razès - Lauragais) la jachère morte avait partout tendance à faire place à la jachère cultivée. Pourvu que les engrais fussent abondants, la jachère reculait partout. Même sur les Causses de Sauveterre et le Causse-Méjan, on se mit à pratiquer l'assolement triennal sans jachère : « blé avec fumure, avoine ou blé de mars avec semis de sainfoin ou de trèfle. Sainfoin ou trèfle paturé avec regain, et retourné pour servir d'engrais vert » (17).

Dans l'Aude, en 1870-80, on pratiquait l'assolement triennal : blé - maïs - jachère. Mais partout où la valeur de la terre le permettait, on ne négligeait pas de remplacer la jachère par le fourrage artificiel. Dans la région surtout viticole qui commence à l'est de Carcassonne, on ne peut guère que mentionner l'assolement triennal : « blé - avoine - jachère », dans les terrains qui ne sont pas consacrés à la vigne. Et en ce qui concerne la vigne, on ne peut point parler d'assolement, puisque la durée de cette culture est longue. En principe, cependant, la première année après la vigne, le cultivateur de l'Hérault fait un mélange d'avoine et de vesce, la deuxième année, il sème un blé, la troisième année, une avoine. La terre retourne ensuite à la vigne, à moins que la replantation ne soit accélérée et n'ait lieu tout de suite après l'arrachage de l'ancienne (18).

Dans la région de polyculture (de Bram à Toulouse) on connaît, outre les assolements biennaux, les triennaux ; et d'abord le type bien connu : Maïs - Blé - Avoine (exceptionnellement : orge). Le maïs, aujourd'hui encore, est remplacé par une jachère plus ou moins bien travaillée (Lauragais, Razès). Par contre, dans d'autres régions, l'assolement maïs-blé a cédé la place à des assolements de plus longue durée, où dans la succession maïs-blé vient s'intercaler le trèfle ou une autre plante fourragère (terroir de Lavaur). Dans la garrigue de Carcassonne, le type jachère sur blé a été longtemps prédominant. Il était remplacé dans les pays pauvres — dans la Montagne Noire, comme dans la Montagne du Gard — par la succession : « seigle - jachère ». Aujourd'hui, à Laprade (Montagne Noire) l'assolement triennal « seigle - pommes de terre - jachère » (*camp estibat*) est fréquent dans les grosses fermes, tandis que le biennal : « seigle - pommes de terre », reste de règle dans les petites. Sur les sols schisteux de la Montagne Noire, au type pomme de terre - seigle - jachère (genêts) a été substitué — depuis l'époque où l'on chaule (1890) — une rotation, où le blé remplace le seigle et les cultures fourragères, le genêt. On a alors la séquence : pommes de terre - blé - (3,4) : trèfles - trèfles de pâturage. Encore aujourd'hui, en montagne, la pomme de terre se substitue au maïs, le seigle au blé et la jachère demeure fréquente. Dans la Montagne du Tar, voici, à titre d'exemple, une rotation moderne (année 1935). Elle comprend : 1<sup>o</sup>) plantes sarclées ; 2<sup>o</sup>) blé ; 3<sup>o</sup>) avoine ; 4-6<sup>o</sup>)

(17) P. Marres : *Les grands Causses*. T. I, p. 72.

(18) *Statistique agricole de la France ; monographie agricole du département de l'Hérault*. Ministère de l'Agriculture, Paris, 1937, p. 108.

prairies temporaires qui durent 3 ans. (Les assolements tendent, ici, à donner la préférence aux prairies artificielles ou temporaires).

On voit, d'après cette esquisse rapide, que l'évolution des techniques agricoles, en ce qui concerne la lutte contre l'épuisement du sol, et en faveur de la culture continue, a été surtout marquée par la suppression — ou la diminution — de la jachère. L'importance prise par le maïs a contribué beaucoup dans le Sud-Ouest à ruiner l'assolement biennal traditionnel. Mais non sans résistances. A vrai dire, vers 1830, la jachère était de quelque utilité pour les transhumants et son maintien s'expliquait facilement par la difficulté de se procurer les engrais exigés par la culture continue. L'extension des cultures fourragères, l'emploi généralisé des engrais chimiques, devaient permettre de rationaliser plus encore l'Agriculture méridionale en attendant qu'elle s'orientât définitivement vers la spécialisation et la monoculture industrialisée (vigne).

#### **Fumures - Prairies artificielles.**

On n'a utilisé longtemps que le fumier humain ou animal. Jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, on rapportait de la Montagne celui des transhumants, et surtout on recueillait celui des animaux attachés à la ferme. Dans le Tarn, le seul engrais était le fumier d'ovins. Dans l'Aude, où il y avait pénurie de gros bétail, il a fallu attendre jusqu'en 1886 que les engrais azotés vinssent au secours des terres épuisées. Dans le Vivarais, la diminution du bétail a obligé de même les agriculteurs à recourir, plus tôt qu'ailleurs, aux engrais chimiques.

Tant que les prairies artificielles furent ignorées, les terres s'appauvrirent rapidement. Deux ou trois ans de seigle, et il fallait abandonner les plus médiocres aux bruyères et aux genêts. Les prairies naturelles, situées sur le bord des cours d'eau, livrées à elles-mêmes — sans fumure ni amendement — étaient insuffisantes : on n'y effectuait qu'une coupe, puis on les livrait aux bestiaux. (Ce n'est qu'entre 1820 et 1830, qu'on essaie de les améliorer, comme nous l'avons vu — avec de la chaux et du plâtre). Pourtant, dès 1700, on savait dans le Razès que le sainfoin enrichissait le sol, et l'on connaissait le principe des prairies artificielles. Mais le sainfoin ne couvrait finalement, en 1750, que le cinquantième des terres labourables de l'Aude.

En 1830, il y a des prairies artificielles un peu partout. On les irrigue avec le plus grand soin, dans le Vivarais notamment, par des béalières longs de plusieurs kilomètres, et d'une façon plus habile qu'en Lozère, où Barbut notait, au début du 19<sup>e</sup> siècle, que les prairies — artificielles et naturelles — étaient mal drainées, irriguées abondamment, mais selon une mauvaise technique.

Dans l'Aude, la superficie des prairies artificielles est passée de 19.000 hectares en 1860 à 47.000, en 1890. La création de luzernières, après défoncement à la machine, devient, à partir de 1870, une source d'enrichissement pour le Lauragais.

**René Nelli.**

## LES STÈLES DISCOÏDALES DE VILLENEUVE - LES - MONTRÉAL

---

Aux nombreuses stèles discoïdales déjà répertoriées dans l'Aude, il convient d'ajouter désormais celles de VILLENEUVE-LES-MONTRÉAL.

Au nombre de quatre, découvertes il y a quelques années lors de travaux de nettoyage du sol effectués à l'extrémité Nord du cimetière du village, dans une parcelle encore vierge de toute construction funéraire, elles ont été placées, à l'initiative du maire du village, de part et d'autre de l'allée centrale : trois sur la droite, une sur la gauche, fichées en terre en avant des tombes.

Les croquis que nous avons relevés permettront, mieux qu'une description verbale, d'avoir un aperçu exact de leurs caractéristiques. Comme on peut s'en rendre compte, la hauteur totale de chacune des stèles est approximative puisqu'une partie du pied est enterrée.

Sur trois d'entre elles, celle de gauche et les deux premières à droite lorsqu'on entre dans le cimetière, le disque est orné sur une seule face d'une croix latine incisée, dessinée par un trait en creux. La quatrième (la dernière à droite) présente sur ses deux faces une croix à branches bifides égales montée sur une sorte de hampe qui se prolonge sur le pied jusque dans la partie enterrée ; le procédé de décoration est le même que sur les trois autres : un simple trait en creux.

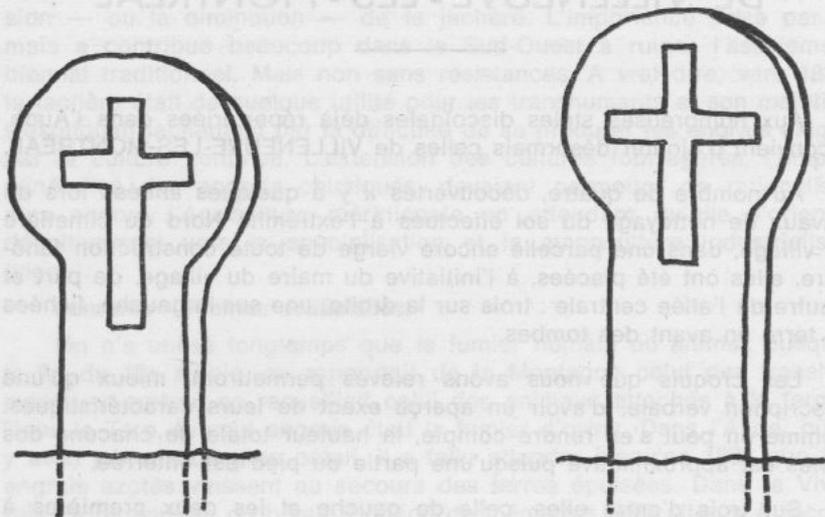
Aucune inscription, bien entendu, ne permet de les dater ; mais le motif d'ornementation le plus courant — et le plus logique puisqu'il s'inscrit très exactement dans le disque — étant la croix à branches égales, il semble que la croix latine dont la branche inférieure est plus longue que les trois autres, révèle une date assez tardive, peut-être même le déclin de l'utilisation des stèles discoïdales.

Quoi qu'il en soit, leur découverte apporte sans doute une indication sur la configuration ancienne du village.

L'existence de VILLENEUVE-LES-MONTRÉAL est attestée depuis le IX<sup>e</sup> siècle sous le nom d'ANULVILA (Mahul), puis VILLANOVA au XIII<sup>e</sup> siècle. L'abbé Sabarthès, dans son Dictionnaire Topographique du Département de l'Aude, mentionne la destruction de l'agglomération par le feu au cours des Guerres de Religion (1587), ainsi que le surnom de « LA CREMADE » qui était accolé au nom du village : VILLENEUVE-LA-CREMADE » (1772), qualificatif encore en vigueur, mais limité justement au quartier où se trouve le cimetière.

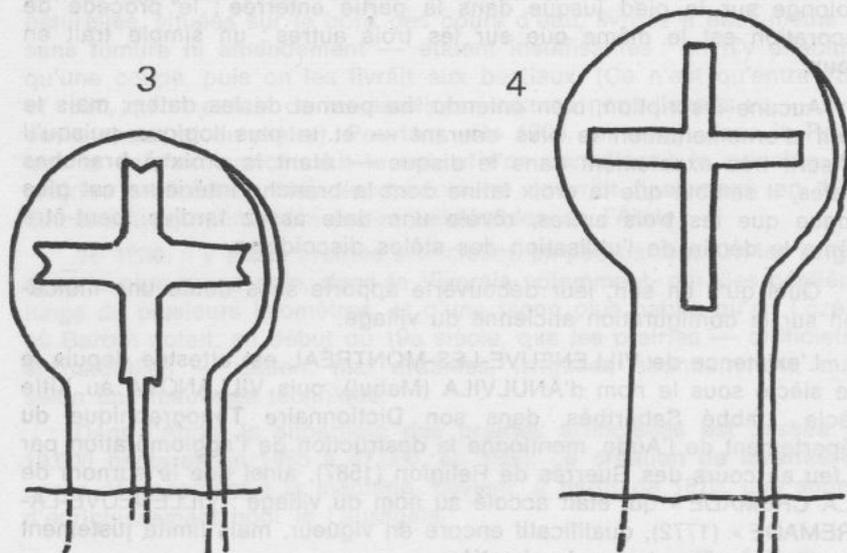
## STÈLES DISCOIDALES DE VILLENEUVE-LES-MONTRÉAL

- 1: 1<sup>re</sup> à droite, H : 0,53 m, dos uni.
- 2: 2<sup>me</sup> à droite : H : 0,60 m, dos uni.
- 3: 3<sup>me</sup> à droite, H : 0,47 m, dos identique.
- 4: 1<sup>re</sup> à gauche, H : 0,64 m, dos uni.



1

2



3

4

Or, d'après une note du curé de la paroisse en 1759, « outre l'église paroissiale (St-Félix), il y a eu à VILLENEUVE une autre église dont il ne reste aucun vestige » (Mahul). La présence simultanée de ces quatre stèles dans la même parcelle ne pourrait-elle suggérer qu'on se trouve là sur le lieu même du cimetière de l'église primitive et par conséquent à proximité immédiate de l'église elle-même ?

Le mur d'enceinte actuel, construit très précisément en 1830, délimite ainsi un espace important pour un petit village. Il a continué de protéger à l'insu de tous les sépultures anciennes. Le feuillage léger de quelques oliviers éclaire la masse sombre de très beaux cyprès. C'est un cadre idéal, sinon très sûr désormais, pour ces témoins du lointain passé du village.

M. Duday.

# MATÉRIAUX ET DOCUMENTS

## Au sujet du "Curé de Cucugnan"

1. — A la question : « *Connait-on des sermons analogues relevés en dehors ou en pays audois ?* » (Folklore n° 171, p. 17), M. Michel Valière (Rue du 8 Mai, 86160 Gensay) donne la réponse suivante : « Il s'agit du conte A.T. n° 1738 - B. Titre : *The Parson' Dream*. Autres sources occitanes : M.L. Ténèze (L'Aubrac, T. V., p. 162) signale un conte dit par M<sup>me</sup> Emilie Raynal, à Recoules, Lozère. Ce conte est dit en Français, et il est archivé au Musée National des Arts et Traditions Populaires à Paris, sous le numéro : Phon. 65.26.273.

Si l'on en croit le catalogue international de A. Aarne et S. Thompson, ce conte est connu sous trois versions lithuaniennes, sous trois versions flamandes et sous trois versions du Canada francophone.

Pour l'instant, ce conte n'est pas signalé en Poitou, où j'effectue l'essentiel de mes collectes. »

Un grand merci à M. M. Valière.

A la note (14), je citais, en exemple, deux sermons facétieux ; je signale que « *Lo sermon deu curé de Bideren* » vient d'être publié dans la Revue « *Per Noste* » (1) (n° 68 - Septembre-Octobre 1978). Dans son introduction, M. R. L. signale : « ... *lo mèi ancian sermon burlèsc que coneishem, lo deu Curè de Peirabufiera en Lemosin qui èi au mensh deu segle XVI senon mèi ancian enquëra... La retrobam (la constanta floklorica) dens lo Sermon deu curè d'Artigavielha, en Bazadès (XVIII segle) que nostre amic Jaume Boisgontier me'n balhè lo texte inedit...* »

2. — Merci également à M. Jean Daunay, de la « Société des amateurs de folklore et arts champenois » qui m'a envoyé un conte. Il ne s'agit pas d'un sermon, mais là aussi on va faire un petit voyage du Ciel à l'Enfer. — En voici le résumé, lequel enlève, en grande partie, toute la saveur du récit fait en dialecte champenois.

« Un berger d'Esnoms a une « attaque » au milieu des champs, ramené chez lui sans connaissance, il reçoit la visite du curé : « Voyons, puisque vous avez été dans l'autre monde, qu'est-ce que vous avez vu là-haut ? » Avec force détails, le berger raconte qu'arrivé au Paradis, il a vu Saint-Pierre qui a consulté son gros livre ; et, qui lui a dit : « Pas de place, ici, va au Purgatoire ! » Au Purgatoire, scène identique : « Fous ton camp en Enfer ! » A l'Enfer, le diable lui dit : « Tu vois, il n'y a plus rien qu'une place ici, c'est pour le curé d'Esnoms, refous ton camp sur la Terre ! »

U. Gibert.

(1) Villa « Amistat », Avenue des Pyrénées, 64300 Orthez.

## Un Brevet de Proxénète

(Arch. municip. Carcassonne, B.B. 45, p. 51, 8 oct. 1770)

### (LETTRE DE MAITRISE-PROXENETE : Nom Guillaume PAULIN)

« Les Consuls, Capitaines, gouverneurs et cosseigneurs de la ville de Carcassonne, Conseillers du roi, Lieutenant général de police, juges des causes urbaines, rurales, civiles et criminelles, de la police, conservateurs des statuts et règlements aux marchands drapiers, et maîtres teinturiers, de grand et bon teint, et des arts et métiers de la ville, juges des manufactures de Carcassonne, Cité et Saptès, Conques et dépendances,

« à tous ceux qui ces présentes verront,  
Salut,

Savoir faisons que sur le bon et louable rapport qui nous a été fait de bonne vie et mœurs, religion catholique apostolique et romaine de la personne de Guillaume Paulin, natif de cette ville et y demeurant, et de ses sens suffisance et expérience,

pour ces causes et autres à ce que nous mouvans,

l'avons créé et institué, créons et instituons

**PROXENETE DE LA PRESENTE VILLE** de Carcassonne, pour par luy, en exercer la profession et pour autant de temps qu'il nous plaira, et jouir de la présente charge, profits, et émoluments y attachés, ainsy et de même que les *autres proxénètes* en jouissent et doivent jouir, à la charge néanmoins, par luy de se conformer exactement à notre ordonnance rendue en fait de police le 3 décembre 1770, auquel effet faisons inhibition et défenses de ce à raison de la dite charge *lui donner aucun trouble ny empêchement* à peine de cinq cents livres d'amende, interposant sur ce notre décret et autorité judiciaire, sauf le droit du roy et de laquelle charge, le dit PAULIN a *prêté serment* en nos mains et juré de l'exercer *en homme de bien et d'honneur*.

En témoin de quoy, lui avons fait expédier les présentes signées de nous et contre signées de notre secrétaire greffier consulaire, et auxquelles *avons fait apposer le sceau* et armes de la ville.

Donné dans le consistoire de l'Hôtel de ville de Carcassonne, le 8 octobre 1770.

Signés : du Pont, Mansot et Bernard,  
et plus bas, par Monsieur Crossy, pour le greffier.

Registré le 8 octobre 1770.

Communiqué par le Colonel F. JAUPART, 2-12-1978.

FOLKLORE DU "MOULIN"

Une Chanson inédite

Dans le cadre « Folklore des Moulins », voici une chanson relevée dans le Razès, aux environs de l'année 1908. Deux couplets seulement sont restés dans la mémoire. Un lecteur de « Folklore » en connaîtrait-il la suite ?...

I

A Tolosa cal anar } bis  
Per faire un bon viatge }  
Trobaretz un vilatge }  
I avia un molin a vent }  
Fa farina quand fa vent ! }

II

Dins aquel molin i avia } bis  
Una graciosa molinhera }  
« Molinhera, molinhera }  
Voletz pas logar un vaiet }  
Per far rodar lo rodet. » (1) }

U. Gibert.

(1) Rouet de moulin.

## Quirbajou aux portes de Quillan

Il est des humains rêveurs, idéalistes ou malades, convaincus qu'ils seraient bien mieux dans leur peau partout « ailleurs » que dans leur actuelle résidence. Le lieu où ils vivent présentement est triste comme le Purgatoire, affreux comme l'Enfer.

Un jour donc, il y a bien longtemps de cela, Monsieur d'Alet (1), l'évêque, reçoit une lettre datée de Lyon et signée : Jean Canut, prêtre. Une lettre fort déferente où s'entrecroisent surnaturel, zèle pour le salut des âmes, amour de Dieu, charité, esprit de prière, désir de mortification. Elle contient aussi cette phrase : « Monsieur d'Alet me rendrait un service signalé si sa bonté voulait bien me confier une paroisse dans son diocèse plein de soleil ».

A cette missive est jointe une attestation produite probablement par un médecin complaisant assurant que l'effet du chaud soleil du Midi permettrait au digne prêtre un « rendement non négligeable ».

Sur renseignements de son collègue de Lyon, l'Evêque d'Alet remercie Dieu de lui envoyer un prêtre qui ne manquera pas de soleil dans la paroisse qu'il lui destine.

Aussi bien l'assentiment épiscopal est facilement accordé... Et bientôt après, l'abbé Jean Canut reçoit une lettre de l'évêque d'Alet qui le comble d'aise. Il lit : « Vous êtes nommé curé de Quirbajou, gentille localité, bâtie sur un promontoire, face au Midi et ensoleillée du lever au coucher de l'astre royal. Elle est *située au portes d'une coquette cité dénommée Quillan...* ».

Enfin ! Du soleil, Jean Canut en aura abondamment. Aussi ne s'attarde-t-il pas parmi les « soyeux ». Le voilà en route vers sa Terre Promise, vers son Paradis, Quirbajou !

Quirbajou ! Considéré par les prêtres indigènes comme la plus ingrate paroisse du diocèse à cause de la difficulté d'y accéder. Pas de chemin ! Seulement des sentiers muletiers tout hérissés de périls : chutes de pierres, éboulis, sol qui se dérobe, aubépines, églantiers, paumeliers, ajoncs tous piquants dehors, ronces aux crochets redoutables. Et dans ce maquis, chacun essaye de se frayer péniblement un passage.

Et puis, ces roulements sourds, inquiétants, lugubres, montant des gouffres de l'Aude et du torrent, le Rebenty, qui semblent menacer

---

(1) De 1318 à 1763, Alet fut évêché.

constamment quiconque s'aventure sur ces zones étranges, tourmentées et sauvages !

L'inconfortable patache, bourrée de voyageurs, est d'une désespérante lenteur. Que ne donnerait Jean Canut pour que les chevaux prennent le mors aux dents, ou mieux encore pour qu'ils aient des ailes pour le déposer au plus vite sur le « promontoire » béni de Quirbajou ! Oui, comme il voudrait un voyage rapide : un peu à la manière de celui qu'accomplit Elie, le prophète sur son char véloce et rutilant !

Mais les choses étant ce qu'elles étaient, mieux lui valut prendre son mal en patience. Alors, l'imagination aidant, Quirbajou, « *aux portes de Quillan* » devient une sorte d'Eldorado où l'on pénètre par une route aimable, toute blanche, aux nombreux lacets, en pente douce ! Quirbajou, au dire même de Monsieur d'Alet, n'est-il pas le terroir choyé sur lequel, chaque jour, le divin Phœbus répand avec une rare libéralité l'abondante moisson de ses rayons chauds et dorés !

La longueur du voyage se prête merveilleusement à mille constructions toutes de rêves.

Enfin Quillan, la « coquette », à califourchon sur la puissante Aude qui charrie d'énormes troncs de hêtres et de sapins abattus récemment en forêt du Capcir.

La fraîcheur de la rivière poissonneuse et une forte senteur de résine ranime le prêtre courbatu et ankylosé par un voyage long, lent, pénible.

Enfin Quillan et « Quirbajou à ses portes » !

Ragaillardi par cette pensée, le lyonnais, joyeux, va toquer au presbytère quand sonnent au clocher tout proche quatre heures de l'après-midi du dernier jour d'un mois de septembre.

D'une robuste santé, les pieds bien sur terre, pétillant d'esprit, jovial et plein de bonté, le curé-doyen accueille son nouveau suffragant.

Il est aussitôt question de Quirbajou. Mais manifestement, dès le début de la conversation, les deux hommes sont sur une longueur d'ondes différente.

L'un a le regard brillant de joie, car, dans son esprit, la « folle du logis » a transmuté Quirbajou en un Eden mirifique ; l'autre maîtrise difficilement son étonnement devant tant de puéril enthousiasme, car il connaît bien, lui, doyen, Quirbajou abhorré de tous les prêtres du diocèse.

Impatient d'entrer dans son paradis, sis « *aux portes de Quillan* », Jean Canut s'apprête à prendre congé de son hôte, quand, d'une poigne solide, le doyen le retient.

« Mon ami, lui dit-il, pas plus que vous, je ne jouis de la science infuse, mais apprenez que Quirbajou n'est pas à la portée de la main et qu'il vous faudra cinq bonnes heures de marche pour l'atteindre et que vous avez quatre vingt dix neuf chances sur cent de vous fourvoyer et de ne jamais arriver vivant dans votre paroisse si vous partez seul, en ce moment. »

Intuitif, psychologue, comprenant que d'un seul coup il vient de faire s'écrouler toute une montagne d'illusions, très paternel, il ajoute : « Tout à l'heure, nous partagerons fraternellement le repas. Vous y goûterez un vin pétillant que m'offrit l'archiprêtre de Limoux. Vous occuperez la chambre d'hôte et après une longue nuit de repos, demain sur les sept heures, vous vous dirigerez sur Quirbajou que vous atteindrez, si le ciel est propice, bien après l'Angélus de midi ».

« Aux portes de Quillan ! Aux portes de Quillan », ces mots de Monsieur d'Alet dansent comme une sarabande dans la tête du nouveau curé qui chemine depuis un long moment et qui s'écrie rageur : « A croire que les évêques utilisent, pour apprécier les distances, des mesures bien différentes de celles de leurs curés ! »

Profondément déçu, le curé de Quirbajou attaque courageusement la montagne, tantôt dure, tantôt glissante, toujours sournoise, désespérante et paraissant grandir à mesure qu'il la gravit. Ici, la marche n'a rien de commun avec celle qu'il effectuait dans les venelles de Lyon. Ici, par moments, c'est le corps tout entier qui doit épouser les formes du terrain.

Aussi le prêtre souffle, sue, tousse, à cause de la poussière, s'arrête, reprend le sentier, saisit une touffe ou un arbuste qui s'arrache ou qui se casse après lui avoir lacéré la main... Moïse, songe-t-il, eut assurément moins de mal pour atteindre le sommet de l'âpre Sinaï que moi, pour parvenir sur le « promontoire » de Quirbajou !

Epuisé, il arrive enfin sur le Plateau. Cette performance, car cela en est une, il la doit au réconfort moral et au puissant viatique reçu du fraternel doyen de Quillan. S'il n'eût rencontré sur son chemin cet indicateur précieux, avisé, volontaire, éclairé et au grand cœur, à coup sûr, Canut aurait baissé les bras et aurait sombré dans un noir désespoir.

A Quirbajou, le nouveau curé reçoit de ses bonnes gens un accueil simple et sincère.

Une difficulté cependant : ce prêtre étranger à la région n'entend rien au jargon de ses fidèles qui s'expriment tous en occitan. C'est la Tour de Babel !

Aussi, sans enthousiasme, Jean Canut se met à l'œuvre. Les heures s'écoulaient grises, monotones jusqu'au jour où, 8 ans après son arrivée en ce haut-lieu, Monsieur d'Alet décide de monter le trentième jour de mai à Quirbajou pour sa visite pastorale.

Événement inattendu certes, qui fera date dans la paroisse et qui, contre toute prévision, dynamise vraiment le curé. Celui-ci alerte aussitôt tous ses confrères du Quillanais, de l'Axatois, du Pays de Sault. Il insiste pour que tous soient présents au jour, lieu et heure dits pour la réception du Chef du diocèse. Il recommande tout particulièrement au curé de Joucou d'être à ses côtés, lui qu'il a constitué son ami et qu'il considère comme le dépositaire des biens spirituels que les moines bénédictins, durant six siècles, ont accumulés sur la paroisse de Joucou.

Il a retenu aussi le meilleur restaurateur de Quillan. Et c'est sous un vaste hangar convenablement approprié au centre duquel est accroché le blason épiscopal que déjeuneront évêque et prêtres.

Badigeonnée à la chaux, à l'intérieur et à l'extérieur, l'église, blanche comme un lis, est agrémentée dehors comme dedans d'arbustes et de fleurs champêtres.

Soigneusement balayées, les rues sont jonchées de fougères sylvestres, de marguerites, de boutons d'or et de bruyère rose, et plantées de branches de hêtre que relie de distance en distance des lianes torsadées et piquées de coquelicots.

C'est vraiment la fête ! Sauf pour les animaux qui sont tous consciencieusement parqués.

Venus à pied, plus de cinquante curés sont là. Les plus remarquables sont celui de Quillan, à cause de sa légendaire bonhomie et celui de Joucou, tout rayonnant de spiritualité bénédictine.

Carillonnent les cloches lorsque, portés par de solides mulets des Pyrénées, paraissent après avoir parcouru des sentes rudes, certes, mais préalablement améliorées pour la circonstance, l'évêque et ses assistants. Et les vivats fusent, et les applaudissements éclatent.

Un moment après, revêtu des habits liturgiques, le Pontife conduit la procession qui s'ébranle au chant puissant, mâle et rocailleux, de l'« Ecce Sacerdos magnus » : Voici le Grand Prêtre !

Dans l'église, prêtres et fidèles sont comme sardines en boîte. Beaucoup battant en retraite s'agglutinent sous le porche ou envahissent la chaussée.

Très solennellement se déroule la liturgie. Soigneusement choisi par Canut, chacun des prêtres s'acquitte à la perfection d'une fonction qui convient à son tempérament ou à ses aptitudes.

L'office terminé, le curé décrit l'état de sa paroisse. Et par trois fois, d'une voix qui se veut en même temps douloureuse, accusatrice et vengeresse, on entend ces mots : « Quirbajou aux portes de Quillan ! ». Fini l'exposé, le Pontife prend aussitôt la parole. Habilement et avec volubilité, il égrène tout un chapelet de compliments à l'adresse du curé : il loue son zèle, sa foi, son initiative, sa piété, son désintéressement, son art, sa charité, son accueil, son humilité... Sous une telle profusion de fleurs, Canut suffoque, tandis que la plupart des prêtres — y compris celui de Quillan — voient déjà le curé de céans promu chanoine de la Cathédrale d'Alet. Mais le discours finit, sans que cette « promotion » soit proclamée.

(à suivre)

**Abbé Joseph COURRIEU.**

## BIBLIOGRAPHIE

---

### **Collection « A Tots » (Institut d'Etudes Occitanes).**

Il y a actuellement une floraison d'ouvrages publiés en langue d'oc, et nous ne pouvons que nous en féliciter. Nous attirons particulièrement l'attention des lecteurs de notre Revue sur la collection « A Tots », de l'I.E.O. Cette collection comprend actuellement plus de trente titres. Ils vont de l'essai au roman, de la traduction d'œuvres françaises au recueil de contes.

Parmi les derniers titres parus, nous citerons :

#### **J.F. BLADER : Contes de Gasconha : Prumièra e Segonda garba.**

Ces contes, parus en français en 1886, sont connus de tous ceux qui s'intéressent aux Traditions Populaires des Pays d'Oc. Ces contes sont enfin publiés dans leur version originale. Le premier tome comprend une importante préface de Max Rouquette et les récits suivants : Tradicions greco-latinas (4 contes), Castics e venjanças (7), Las Bèras Malaurosas (7), Aventuras perilhosas (2). Le second tome est consacré aux « Contes mystics » (15) et aux « Legendas » (48).

#### **Aquiles MIR : Lo Lutrin de Ladern.**

Le chef-d'œuvre d'Achille Mir est publié en graphie classique. Les illustrations de Salieres (de l'édition originale) ajoutent leur saveur à la richesse du vocabulaire du félibre carcassonnais.

#### **Joan BODON : Contes del meu Ostal.**

En publiant « Lo libre de Catoia », Jean Bodon s'était révélé comme l'un de nos meilleurs auteurs occitans. La collection « A Tots » a voulu publier les œuvres complètes de l'écrivain rouergat prématurément disparu (il avait 54 ans lorsqu'il est mort en janvier 1975). Les « Contes del meu Ostal » est le premier volume de cette collection qui en comprendra huit.

#### **J. BOIGONTIER e R. DARRIGRAND : Contes deus Monts e de las Arriberas.**

Dans leur « Avant Prepaus », les deux auteurs indiquent quel est l'objet de leur anthologie : recueillir une partie de ce qui a été déjà publié par divers auteurs gascons dans des ouvrages ou des revues très difficiles à trouver actuellement ; et mettre ces récits à la disposition des lecteurs de notre temps.

Nous avons ainsi : les contes merveilleux, les légendes, les contes familiaux et les contes de bêtes. Le volume comprend, en outre, onze notices biographiques relatives à des auteurs gascons ; ainsi qu'un copieux lexique (20 pages) fort utile pour la compréhension de termes difficiles, peu usités ou archaïques.

#### **L. ALBERT : Gramatica occitane.**

Tous les occitans connaissent l'œuvre du philologue Louis Alibert (1884-1959), ancien secrétaire général de la Société d'Etudes Occitanes, vice-président fondateur du Groupe audois d'Etudes Folkloriques, auteur de nombreuses études publiées dans diverses revues et, en particulier, dans « Folklore », de la « Gramatica Occitana » (publiée en 1935, rééditée en 1976) et du « Dictionnaire Occitan-Français ». Ce dernier ouvrage est un instrument de travail indispensable pour tous ceux qu'intéresse la langue d'oc. Publié en 1966 par les soins de l'Institut d'Etudes Occitanes, il était devenu rapidement introuvable. Nous informons les lecteurs de la Revue que l'I.E.O. vient de rééditer ce dictionnaire. Cette édition, qui reprend photographiquement celle de 1966, comprend seulement quelques modifications orthographiques ; elle est présentée dans un format (22/14) plus commode que celui de l'édition originale (28/19). S'adresser à : Secteur de diffusion de l'Institut d'Etudes Occitanes, Laurens, 34480 Magalas.

#### **U. Gibert.**

**Paul TISSEYRE : « Senteurs de garrigue ».** (Paris, La Pensée universelle, 1978).

Bien que ne présentant pas les caractéristiques d'un ouvrage à proprement parler folklorique, il nous a tout de même paru opportun de signaler la parution de « Senteurs de garrigue », agréable recueil de nouvelles dû à la plume de M. Paul Tisseyre et ayant pour cadre les Corbières.

Il s'agit là d'un petit livre qui fleure bon le terroir et où notre parler d'Oc est omniprésent à chaque page. Dans une suite d'anecdotes ou de scènes plus ou moins développées, parfois amères, parfois tendres, l'auteur nous brosse avec une pittoresque minutie des morceaux de vie d'une surprenante authenticité. Certes, le talent de l'écrivain enrobe tout cela dans une vision idyllique, empreinte d'un certain sentimentalisme poétique qui tendrait parfois à ne pas s'adapter parfaitement au caractère rude de la région des Corbières. Mais l'ensemble se tient et s'équilibre, prenant par instant l'aspect d'un véritable témoignage.

Originaire d'Arques par son père, Paul Tisseyre est né en Bretagne et a passé la majeure partie de son existence à l'extérieur de notre

département. Ayant pris sa retraite à Carcassonne, il s'est alors efforcé, au contact de la terre ancestrale, de retrouver son occitanité profonde, ses racines, tout ce qui pouvait constituer ce particularisme méridional qu'il sentait bouillonner en lui et dont il s'est libéré, en quelque sorte, en écrivant les pages de ces « Senteurs de garrigue ».

Peu lue de nos jours, la nouvelle n'est pas un genre littéraire particulièrement aisé. Il requiert des qualités d'observation, de concentration et de rédaction que peu d'auteurs savent finalement exploiter harmonieusement. Paul Tisseyre, pour sa part, se révèle un nouvelliste original et sûr. Il a su percevoir l'âme secrète des Corbières et il nous en restitue un peu de la saveur, du charme, de l'âpreté et de la véracité, sachant éviter le piège de « pagnolades » incongrues.

« Senteurs de garrigue » est un livre bien de chez nous qui, à travers une suite de tableaux sans concession, nous dévoile l'intimité d'une terre, une terre prenante et sauvage que l'auteur aime passionnément et à la connaissance de laquelle il nous invite avec une chaleureuse simplicité d'où l'humour n'est jamais absent.

Signalons enfin que le recueil est présenté par le Majoral Adelin Moulis, un de nos plus anciens collaborateurs et que les lecteurs de « Folklore » connaissent bien.

Jean Fourié.

**RÉCITS ET CONTES POPLAIRES...** Cette collection dirigée par Jean Cuisenier, Conservateur en chef du Musée National des Arts et Traditions populaires, paraît chez Gallimard sur un rythme assez soutenu (1978). Parmi les ouvrages intéressant tout particulièrement le Languedoc, signalons les **Récits et contes populaires de la vallée du Lauquet**, par Jean Guilaine ; les **Récits et contes populaires des vallées du Gardon**, par Jean-Noël et Nicole Pelen ; les **Récits et contes populaires du Languedoc** (3, Narbonnais) par Claudine et Daniel Fabre, et enfin, les **Récits et contes populaires des Pyrénées**, par Jean-Pierre Piniès. Ces divers ouvrages, écrits par des spécialistes (et collaborateurs de la revue *Folklore*) sont bien illustrés et présentent tous une information sûre, souvent inédite, et d'une valeur scientifique certaine : nous les recommandons à nos lecteurs.

R. N.

## QUESTIONNAIRE

# RECENSEMENT DES MOULINS A VENT

## MOULIN TOUR

Département de l'Aude - Canton de :

Commune de :

Hameau ou lieu dit :

Situation cadastrale :

Dans la localité - ou sur la Route N. - la D. - la VO :

Nom du moulin :

Nom, adresse du propriétaire :

### SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Par rapport à la ville ou au village, sur un pech, plateau, ou autre, isolé, avec ou sans maison, jumelé à un moulin à eau :

Descriptif du relief.

### A L'EXTÉRIEUR

La tour est-elle cylindrique ? conique ?

Matériau :

Dimensions - hauteur : diamètre :

Combien d'étages ?

Est-elle sur une motte ? un soubassement (creux ou plein) ?

Porte ou portes - au nord : au sud :

Sont-elles face à face ? Nombre de fenêtres :

Cheminée : Sortie du conduit : Escalier :

Usage actuel :

La toiture est-elle d'origine ? Couverture en :

Étanche ? Girouette ou décor au sommet du toit :

Le frein sort-il à l'extérieur ? par un outeau ?

Etat de la queue : sans queue :  
Gouvernail automatique ?  
La queue est-elle protégée par un toit à 2 pentes ?  
Ailes : à toiles : ou à planches :  
Qu'en reste-t-il ?  
Etat de l'arbre : tout en bois :  
ou tout en métal : ou en bois avec une tête en fonte :  
La tête d'arbre est-elle protégée par un avant-toit ?

## A L'INTÉRIEUR

Y a-t-il une voûte ?  
Nombre de planchers : et dans quel état ?  
Etat de la charpente du toit :  
Escalier de pierre : de bois :  
Echelle : cheminée :  
Le chemin tournant (*un croquis sommaire est toujours utile*) tourne :  
bois sur bois : ou sur un rail :  
Si le moulin à vent n'a pas de queue, le toit est manœuvré par :  
treuil à crochets : treuil sur dents : des engrenages :  
une chaîne sans fin : un levier :  
Que reste-t-il du mécanisme ?  
est-il surtout en bois : ou surtout en fer :  
Etat du rouet : de la pelote :  
Y a-t-il une bluterie ?  
A-t-on les engrenages du monte-sac ? Outillage conservé :  
Meules : dimensions : nombre de paires :  
A quel étage ? mues par en-dessous : ou pour en-dessus :  
Composées d'une seule pierre : ou de plusieurs :  
Y a-t-il un régulateur à boules ?  
Décoration, graffiti (*sculptures, gravures, silhouette de moulins, portraits de meuniers, signes compagnoniques*) :  
Le site est-il remarquable ?  
Situé près d'une grande route ou d'un lieu touristique ?

## HISTORIQUE

Date de construction du moulin : \_\_\_\_\_ de cessation : \_\_\_\_\_  
S'agit-il d'un moulin banal ? \_\_\_\_\_  
A quel seigneurie appartenait-il ? \_\_\_\_\_  
Nom des meuniers successifs ? \_\_\_\_\_  
Combien de métairies desservait-il ? \_\_\_\_\_ ou de villages ? \_\_\_\_\_  
Quels sont les moulins les plus proches ? \_\_\_\_\_  
en activité : \_\_\_\_\_ en ruines : \_\_\_\_\_ détruits : \_\_\_\_\_  
Noter les accidents notables (*mort du meunier par exemple*) - les procès  
(*justice de paix, tribunal...*): \_\_\_\_\_

Nom du recenseur \_\_\_\_\_  
et date de ses visites : \_\_\_\_\_

\*\*\*

Cette enquête se révélera d'autant plus complète et intéressante que l'on recueillera le plus grand nombre d'informations.

Les documents très probants sont les cartes postales anciennes ou les photographies. On voudra bien nous les confier à fin de reproduction. Merci d'avance.

Adresser les réponses à M. A. Armengaud, 21, rue Francis de Presensé, 22290 Châtenay-Malabry. Tél. 632.15.81.

